

présente

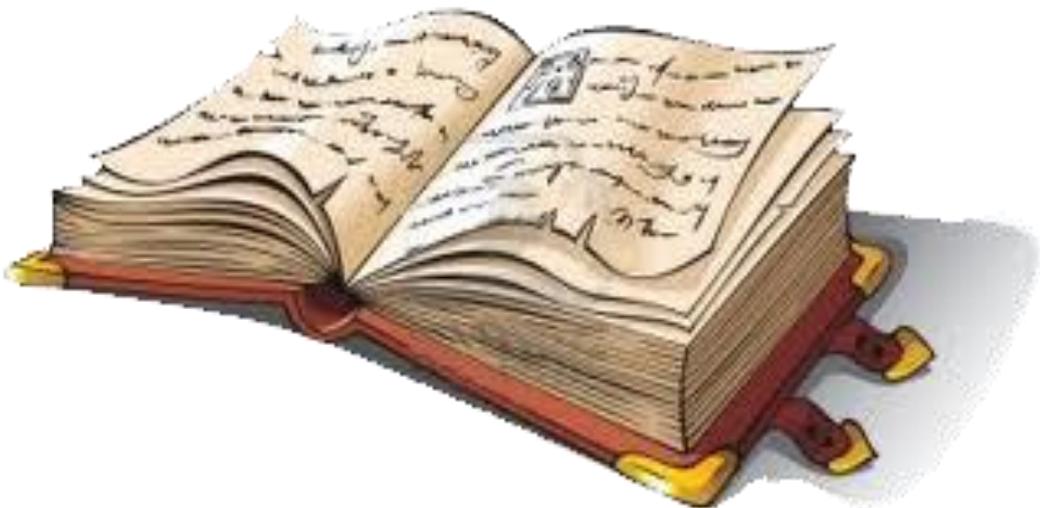
C'est ici la patience des saints



ici, ceux qui gardent
les commandements de Dieu
et la foi de Jésus

Dans la série **Verités Restaurées** « Pur et impur »

Edition 2013





La Révélation de la Septième Heure

www.petit-livre-ouvert.com

www.youtube.com/user/petitlivreouvert



Dans la série
Vérités Restaurées - Vérités Restaurées - Vérités Restaurées

« Pur et impur »

Bien à tort, beaucoup croient que la classification, « pur et impur », établie par Dieu pour les animaux de la terre était valable, uniquement, dans le contexte de l'ancienne alliance juive.

Cette étude va apporter les preuves qu'il n'en est rien, cette classification s'applique aussi longtemps que la vie se prolonge sur la terre.

Bien que le texte biblique ne présente pas, dans la Genèse, les circonstances et les termes d'une loi établissant le principe de cette classification « pur et impur », ces mots apparaissent dans Genèse 7 : 2 : « Tu prendras auprès de toi sept couples de tous les animaux purs, le mâle et sa femelle ; une paire des animaux qui ne sont pas purs, le mâle et sa femelle ».

Dieu ne demanderait pas, à Noé, de sélectionner des animaux purs et d'autres impurs s'il n'avait pas connaissance de cette classification divine. Or, Noé ne vit pas au temps de l'alliance juive mais bien avant cette époque et, plus précisément, juste avant le déluge que les chiffres de la Bible permettent de dater pour l'année 1656 depuis Adam et Eve. Alors il faut bien tenir compte de cette évidence, le récit de la Bible passe sous silence des détails de l'histoire de l'humanité antédiluvienne. Mais des indices prouvent que la relation entre Dieu et l'homme a toujours été organisée sur la base d'une révélation de ses principes et de ses lois.

Dans Genèse 6, Dieu évoque l'humanité antédiluvienne, qu'il sépare en deux camps : *les fils de Dieu* et *les filles des hommes*. Ce deuxième camp est, en réalité, celui des « fils des hommes » car, si Dieu mentionne, uniquement, le mot *filles* c'est en raison de leur séduction qui va entraîner, dans la voie du mal, le camp « *des fils de Dieu* ». La nouvelle alliance nous a appris que ceux qui font alliance avec Dieu, en Jésus-Christ, obtiennent ce titre de fils ou filles de Dieu. Ainsi, déjà avant le déluge, toute la lignée de Seth, venu remplacer Abel tué par son frère Caïn, représente la lignée « *des fils de Dieu* ». Or, si Dieu leur attribue ce nom de « *fils de Dieu* » c'est en raison de l'obéissance qu'ils manifestent envers lui et, qui dit obéissance, suggère le respect de règles et de lois établies par Dieu. Au nombre de ces lois se trouvent, obligatoirement, la classification « pur et impur » des animaux et la pratique du repos du septième jour. En effet, si Noé compte le temps, de sept jours en sept jours, c'est parce que sa vie, et celle des antédiluviens, est rythmée sur la base de l'unité du temps qu'est la semaine depuis la création de notre monde terrestre. Dans le camp des « *fils de Dieu* », la pratique du repos du septième jour s'est transmise de génération en génération jusqu'à Noé, et après lui, jusqu'à Abraham. Toutefois, relevons-le, le déluge est décrété, par Dieu, à cause de l'apostasie généralisée. Noé reste le seul homme sur la terre qui persévère dans son intégrité envers son Créateur.

Ainsi, si la classification « pur et impur » est enseignée aux antédiluviens, il n’y a aucune justification pour que cette chose disparaisse dans le contexte de la nouvelle alliance.

La mort expiatoire de Jésus-Christ ne vient rien changer à la nature des animaux. De plus, à cause même de ce terrible sacrifice, vécu par Jésus-Christ, ceux qui vont se réclamer de sa justice ont, encore, plus de raison d’obéir et de respecter cette classification « pur et impur », pour marquer leur reconnaissance au Dieu venu les sauver. En ne respectant pas cette norme établie par Dieu, le Chrétien témoigne, contre lui-même, de ce qu’il n’est pas sauvé par Jésus-Christ ; son fruit le démasque. Et depuis 1844, date où le décret de Dan.8 : 14 promulgue l’exigibilité du repos sabbatique du septième jour, le refus de se conformer à cette vérité, révélée dans la Bible, témoigne également de la perte de la justice éternelle imputée, au pécheur, au nom de Jésus-Christ.

La remise en cause de la classification divine « pur et impur » porte de graves conséquences, dont les coupables sont loin d’être conscients. Jugez plutôt : pour que cette classification disparaisse, il faudrait que les animaux changent de nature, or nous l’avons vu, ce n’est pas le cas. Il faudrait que Dieu change d’avis, ce n’est pas le cas non plus, car la Bible est unanime à ce sujet. Selon Malachie 3 : 6 : « *Il ne change pas* » et nous lisons dans Jacques 1 : 17, le concernant : « *... il n’y a ni changement ni ombre de variation* ». Mais pour ceux qui prétendent le contraire, la chose prend une forme encore plus grave, car si Dieu peut accepter, des Chrétiens, la désobéissance, qu’il a condamnée dans l’ancienne alliance, cela signifie que la norme appliquée au peuple de l’ancienne alliance n’était pas justifiée et n’avait d’autre raison d’être que d’ennuyer, injustement, le peuple juif.

Déformer ainsi le caractère du Dieu Amour va assurément coûter, aux coupables, plus que la perte du salut. Mais ce personnage existe aujourd’hui en multitude, et dans ses paraboles, Jésus l’avait évoqué dans le rôle du méchant serviteur dans celle des « talents ». Quand son maître lui demande des comptes sur l’usage du talent qui lui a été remis il déclare dans Matthieu 25 : 24 - 25 : « *Seigneur, je savais que tu es un homme dur, qui moissonnes où tu n’as pas semé, et qui amasses où tu n’as pas vanné ; j’ai eu peur, et je suis allé cacher ton talent dans la terre ; voici, prends ce qui est à toi* ». Or, cette image désigne des Chrétiens qui proclament, à qui veut l’entendre, que Dieu est Amour. Ce que Jésus révèle, ici, c’est la manière dont il interprète les œuvres que leur foi engendre. La situation spirituelle est si paradoxale et trompeuse que Jésus y justifie cette autre déclaration : « *si votre lumière est ténèbres, combien seront grandes ces ténèbres* ».

Dans les textes, de la nouvelle alliance, « la lumière ténèbres » a pensé trouver une justification de l’annulation de la classification « pur et impur » dans Actes 10 où Pierre qui reçoit une vision, entend Dieu lui dire, trois fois, à propos des animaux impurs contenus sur une nappe : « *Lève-toi, tue, et mange* ». La résistance de Pierre révèle combien il avait le souci de respecter la classification, « pur et impur », divine. Cet unique prétexte va « fondre comme neige au soleil » (soleil ... de la vérité biblique), car, Pierre, nous dit, lui-même, dans Actes 10 : 28 comment l’Esprit de Dieu l’a conduit à interpréter la vision. Il déclare : « *Dieu m’a appris à ne regarder aucun homme comme souillé ou impur* ».

Pour Pierre et pour tous les élus, jusqu’à la fin du monde, l’animal pur restera pur et l’animal impur restera impur car c’est une classification établie par Dieu, le Créateur de toute vie et de toute chose. Quant à l’homme, sa pureté ou son impureté dépendront de son libre choix, mais en aucun cas de ses origines raciales ou ethniques. Par sa vision, Dieu entrait dans la logique de la pensée du peuple juif qui,

en raison de sa mise à part comme peuple choisi par lui, regardait avec mépris les non juifs. Mais ne l'oublions pas, Dieu, lui-même, était à l'origine de cette pensée, aussi devait-il intervenir au moment où le sacrifice expiatoire du messie Jésus-Christ devait également profiter aux croyants d'origine païenne.

Alors, puisque Dieu est Amour, vous devez revoir votre appréciation de ce sujet et comprendre que, par cette classification, Il n'a d'autre motivation que de préserver votre fragile santé humaine car, le corps de l'homme est fait de ce dont il se nourrit. Et ceux des animaux, classés impurs l'ont tous été pour des raisons sanitaires en fonction même de leur propre alimentation et du rôle que Dieu leur a donné sur notre terre. Certains, comme le porc ou les crustacés marins, ont une utilité de filtre éliminateur de la souillure des autres espèces. A terme, leur consommation ne peut que porter de graves conséquences, mais votre vie vous appartient. En tout cas c'est ce que vous pensez et là, encore, vous vous trompez car la Bible dit, aux candidats pour la vie éternelle, dans 1 Corinthiens 6 : 19 : « *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?* » Mais bien sûr, ces propos concernent, uniquement, le corps des vrais élus graciés par le sang expiatoire de Jésus-Christ.

